

**DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES
MASTER 1 DROIT EUROPEEN - DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES
Année 2026-2027**

Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 1			
Droit Institutionnel Approfondi (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Droit Institutionnel Approfondi (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Contentieux du Droit de l'UE (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Contentieux du Droit de l'UE (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit des organisations internationales (cours)	30 H	3	QCM
Systèmes Juridiques Comparées (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Langue Anglaise OU Langue Espagnol (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Histoire Européenne (cours)	30 H	3	Oral
Politiques Européenne (cours)	30 H	3	QRC 2h
Droit International Privé (cours)	30 H	3	Ecrit 1h (oral en session 2)
TOTAL SEMESTRE 1	255 H	30	

SEMESTRE 2			
Droit de la concurrence de l'UE (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Droit de la concurrence de l'UE (TD)	15 H	4	Contrôle continu du semestre
Droit du Marché Intérieur (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Droit du Marché Intérieur (T.D)	15 H	4	Contrôle continu du semestre
Pratique du Droit Européen – option mobilité européenne (TD)	25 H	4	Contrôle continu du semestre
Langue Anglaise OU Langue Espagnol (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit international économique	30 H	3	Oral
Cours magistraux optionnels : Deux cours parmi :			
Droit International et Européen du changement climatique (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Espace de Liberté, de sécurité et de Justice (cours)	30 H	3	Oral
Droits international et européen des droits de l'homme (cours)	30 H	3	Oral
TOTAL SEMESTRE 2	250 H	30	

« Par dérogation à l'article 11 du règlement d'examen des masters, il n'y a pas de compensation entre les deux semestres de la même année universitaire ».

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2026 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »